

<b>Zeitschrift:</b>	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
<b>Herausgeber:</b>	Comité central de la Croix-Rouge
<b>Band:</b>	21/22 (1913)
<b>Heft:</b>	4
 <b>Artikel:</b>	Une œuvre intéressante
<b>Autor:</b>	C.S.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-555960">https://doi.org/10.5169/seals-555960</a>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

cupée par un banc pliable, offrant place pour 5 à 6 personnes. Cela fait qu'en cas de besoin la voiture peut servir pour transporter plusieurs malades ou blessés, et à la rigueur on pourrait même glisser 2 civières dans l'intérieur. Les parois de la carrosserie sont lambrissées extérieurement et intérieurement, complètement unies pour faciliter le nettoyage et peintes solidement en couleur ivoire à l'intérieur. Des dispositifs de ventilation sont prévus dans les parois. Un filet à bagages, 1 support pour une carafe d'eau avec verre, 1 urinal, 1 erachoir hygiénique, 1 boitier, 1 urinoir complètent l'installation. Deux ouvertures d'aération sont disposées dans

la paroi arrière du siège du conducteur. Des ouvertures semblables se trouvent à droite et à gauche dans les parois latérales au-dessus des fenêtres arrières. Toutes les fenêtres, y compris celles de la porte, sont fixes. La porte est montée à double-rainure garnie de caoutchouc. Tous les coussins sont à ressorts ; la civière elle-même comporte une construction nouvelle brevetée, dont l'élasticité, due à un système de ressorts, préserve le malade de toutes secousses douloureuses.

Reste à mentionner encore qu'à l'intérieur peuvent être disposés des tuyaux réchauffeurs, alimentés par les gaz d'échappement du châssis.



## Une œuvre intéressante

Sur l'initiative de la société des sameditaines, puis d'un Comité spécial, s'ouvrait à La Chaux-de-Fonds, en février 1912, un dépôt d'objets et d'ustensiles pour malades et infirmes, qui reçut le nom de *Dépôt sanitaire*\*, et qui prit très vite un développement intéressant.

Un capital initial, formé par souscription publique et par divers dons — des sociétés de secours mutuel, de la Croix-Rouge du district, du produit de soirées de bienfaisance, etc. — permit au Comité de faire les premiers achats de matériel sanitaire, achats qui s'élèveront à la somme de 900 fr. environ. En même temps, un appel était adressé à la population et beaucoup de dons en nature, objets des plus divers et souvent très utiles, furent remis au Comité.

\*) Le Dépôt sanitaire, poste de police n° 1, à La Chaux-de-Fonds, peut être visité en tout temps. Les membres du Comité répondront volontiers aux demandes de renseignements qui pourraient leur être faites.

Et ce qui fut particulièrement heureux, ce fut le choix du local; avec beaucoup de bienveillance, la Direction de police de la ville mit à la disposition des initiateurs un local spacieux, situé au poste de police central, et elle autorisa les agents communaux à assurer eux-mêmes le service de prêt et de retour des objets.

Du coup, c'était la réussite certaine! Un local gratis et un service ouvert au public jour et nuit, semaine et dimanche, le Dépôt sanitaire devait immanquablement rendre de précieux services à toute la population. Les quelques chiffres ci-après le prouvent suffisamment.

Au 31 décembre 1912, soit après 10 mois d'existence, le Dépôt sanitaire avait déjà satisfait à 979 demandes d'objets et ce chiffre doubla à peu près l'année suivante. Et chacun peut en profiter, car les taxes perçues pour la location sont infiniment petites.

Ces beaux résultats réjouirent fort tous les amis de l'œuvre, si bien qu'à l'heure

actuelle, une somme de 1500 fr. a été destinée à l'achat de matériel neuf, et malgré cela celui-ci doit constamment être complété par de nouvelles acquisitions. On trouve de tout au Dépôt sanitaire: les objets les plus demandés sont les thermomètres, poches à glace, vases plats, urinoirs, torches, alèzes, inhalateurs et irrigateurs, etc. Mais il y a aussi des tables pour malades, des poussettes, des béquilles, des gouttières, des arceaux, des chaises percées, des baignoires, etc., etc. Aucun objet n'est inutile.

Une ou deux fois par semaine, le Dépôt sanitaire procède lui même à la désinfection puis au nettoyage minutieux de tous les objets qui ont été rendus; car il va sans dire qu'il faudra sans cesse veiller à une propreté absolue de tout le matériel, si le Dépôt veut conserver la confiance des malades et remplir son but.

En terminant, nous aimerions émettre le vœu de voir s'ouvrir bientôt un peu partout de semblables institutions! Sociétés de samaritains, ne pensez-vous pas que ce serait votre tâche?

C. Sr.

## Nouvelles de l'activité des sociétés

**Ste-Croix. Samaritains.** — Durant l'année 1913, la société des samaritains n'est pas restée inactive. Elle s'est occupée de récolter les fonds nécessaires à l'achat d'un brancard-voiturette. De suite celui-ci a été mis de réquisition et a déjà rendu de grands services.

Sous la direction des médecins de la localité, des exercices de campagne et exercices de transports furent organisés. Il est cependant regrettable que ces exercices ne soient pas mieux fréquentés par tous nos samaritains.

Un objet d'une importance capitale, et qui était à l'état de projet depuis des années, a été amené à chef, à savoir: la création d'un dépôt de matériel sanitaire. Une souscription fut ouverte, qui, grâce à la générosité de la population et à la persévérance des membres samaritains, a produit la somme de 460 fr. Le matériel de première utilité fut acheté et mis aussitôt à la disposition du public. Les objets se louent ou se prêtent.

Durant l'année, nos deux médecins nous ont donné des causeries mensuelles fort intéressantes.

En outre, les samaritains eurent des sujets d'étude intéressants à leur disposition pendant l'exposition du Dr Cevey, sur la tuberculose.

Enfin, au mois d'octobre, M. le Dr Décombaz acceptait la direction d'un cours de samaritains, secondé par quatre monitrices. Le cours se

poursuivit avec beaucoup d'entrain, et au mois de décembre 24 élèves se présentaient à l'examen. M. le Dr Perusset, délégué de la Croix-Rouge, comme examinateur, se déclara satisfait.

Chaque année, nos samaritains sont mis sur pied au concours de ski et ont eu à plusieurs reprises à porter secours aux blessés.

**Chaux-de-Fonds. Samaritains.** — Dans son assemblée générale annuelle du 15 janvier, la société des samaritains de la Chaux-de-Fonds a constitué son Comité comme suit:

Président: M. A. Römer, rue du Nord, 75; vice-président: M. M. Tissot; secrétaire: M<sup>me</sup> B. Rosat, rue du Crét, 12; vice-secrétaire: M<sup>me</sup> L. Muri; caissière: M<sup>me</sup> B. Rauser, rue du Temple allemand, 15; commission technique-Dames: M<sup>me</sup> F. Maitre; commission technique-Messieurs: M. P. Jeanmonod; chef du matériel: M. E. Luthy; assesseur: M. A. Kreiss.

Du programme d'activité pour 1914, nous extrayons les travaux de développements suivants prévus: Un cours de samaritains qui s'est ouvert le 19 janvier sous d'heureux auspices, répétition du cours de gardes-malades, un cours de monitrices et moniteurs dont l'organisation a été confiée à la section de Vevey, la réception des délégués des sections de samaritains romandes ce printemps, la formation d'une co-